



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 57024

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bois fait part à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie des vives préoccupations exprimées par les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration au regard des dispositions de la directive européenne accordant, à compter du 1er janvier 2000, pour une durée de trois ans, un taux réduit de TVA à certaines activités à forte densité de main-d'oeuvre. En effet, bien qu'il représente un véritable creuset pour l'emploi dans notre pays, le secteur de l'hôtellerie-restauration n'a pas été retenu pour figurer sur la liste des services éligibles à cette mesure. Si la directive précitée devait être reconduite au terme des trois années expérimentales, il serait équitable que d'autres domaines d'activités puissent en bénéficier. Il lui demande en conséquence s'il envisage de proposer le secteur de l'hôtellerie-restauration dans le cadre d'éventuelles négociations européennes sur les baisses ciblées de TVA.

## Texte de la réponse

Les Etats membres ont arrêté, lors du conseil Ecofin du 8 octobre 1999, la liste des services à forte intensité de main-d'oeuvre susceptibles de bénéficier, pour une période maximale de trois ans allant du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2002, d'un taux réduit de TVA conformément à la proposition de directive présentée par la Commission le 15 mars 1999. A l'issue de la période de trois ans précitée, il est prévu que la commission soumette au Parlement européen et au conseil un rapport d'évaluation global. L'initiative envisagée par l'auteur de la question écrite serait, en tout état de cause, subordonnée à la proposition, par la Commission, de la prorogation et d'un éventuel élargissement du dispositif. Il est donc prématuré d'envisager des extensions, notamment pour un secteur qui n'avait pas, en 1999, fait l'unanimité des Etats membres.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57024

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 janvier 2001, page 512

**Réponse publiée le :** 7 mai 2001, page 2710